

C'est comme si l'eau montait...

Parmi les premiers facteurs de risque soulignés : le chômage. SOS amitié reçoit chaque année 11 000 appels liés au suicide. Depuis deux ou trois mois, l'évocation des problèmes liés au travail est de plus en plus fréquente. *« Nous avons l'impression d'entrer dans le cœur de la crise. La situation se durcit pour nos appelants, ils sont en souffrance psychique. »*
Le Monde

L'autre statistique du chômage

Le suicide au sein des entreprises privées ou publiques est devenue une question de société que les médias prennent désormais en compte surtout depuis l'affaire France Télécom. Les suicides de chômeurs n'ont pas cette visibilité. On meurt encore du chômage dans le silence de la presse, des pouvoirs publics et des responsables politiques.

Il faut dire aussi que, dans une situation d'ensemble où la question du suicide comme relevant des politiques de santé publique est largement sous-estimée, celle des chômeurs est carrément absente. Pas de recherche épidémiologique sur ce thème, pas de politique de prévention des risques. Dans ce désert, l'appel lancé par le professeur Michel Debout, le 7 février 2011 a été un révélateur. Le président de l'association France prévention suicide a notamment proposé la mise en place d'un suivi médical pour les chômeurs « comparable à celui qui est réalisé par la médecine du travail pour les salariés en activité ».

Plus récemment, le journal Le Monde a souligné l'absence de chiffres officiels sur le sujet, alors que tout montre que le nombre de suicides est en corrélation avec les effets de la crise sociale. La rédactrice de l'article indique ainsi : « Si les statistiques font défaut, certaines études et le ressenti d'observateurs sociaux sont autant de signaux d'alerte d'une hausse des suicides liés à la crise. »

De même, en effet, que les associations peuvent constater l'augmentation de la fréquentation des permanences d'accueil, elles sont aussi confrontées aux conséquences de la souffrance psycho-sociale. Une souffrance trop souvent traitée dans la pudeur et la retenue mais qui mériterait d'être mise pleine lumière, comme le fait pour sa part le Collectif des morts de la rue pour les décès des sans-abri.

La société dans son ensemble

Car en définitive il ne s'agit pas de produire une connaissance pour la connaissance mais de permettre la mise en place de mesures de prévention. Mais dans le contexte actuel, toute question liée au chômage et à la précarité a une charge politique telle que le silence est le refuge des pouvoirs publics. « De quoi a-t-on peur en publiant les chiffres du suicide ? » demande la présidente de l'Union nationale pour la prévention du suicide (UNPS).

On peut, en effet, poser la question surtout en ce qui concerne le lien entre situation de chômage et suicide ou tentative de suicide. Poser le problème ce serait prendre en compte non seulement la dimension des moyens à mettre en œuvre – par exemple dans le cadre de Pôle emploi – mais aussi ouvrir le débat par exemple sur la stigmatisation des chômeurs. Les montrer du doigt comme responsables de leur situation, comme le font certains responsables politiques, n'est pas le meilleur moyen de les encourager à affronter une expérience traumatisante.

Il est par ailleurs fréquent de constater que l'angoisse du chômage ne touche pas que les personnes sans emploi. Ce que les sondages désignent fréquemment comme « la préoccupation principale des Français », le chômage, génère un stress social et individuel incontestable. La peur de perdre son emploi est avec les nouvelles formes de management des entreprises une des sources du malaise global qui touche la société. Une fois de plus on retrouve cette question : faire du chômage un cas à part, en marge de la société, revient à se priver des possibilités de mieux comprendre la crise sociale. Et par la même occasion de remonter aux causes.

**

DOCUMENT

« C'est comme si l'eau montait et qu'on ne le voyait pas »

« Si les statistiques font défaut, certaines études et le ressenti d'observateurs sociaux sont autant de signaux d'alerte d'une hausse des suicides liés à la crise. La revue médicale britannique The Lancet publiait le 9 juillet 2011 une étude soulignant la forte hausse des taux de suicide en Europe depuis le début de la crise.

Dix des 27 pays de l'Union européenne disposent de chiffres pour la période 2007-2009 (ce qui exclut la France), durant laquelle le chômage a cru de 35% en Europe : dans 9 de ces 10 pays (Autriche exceptée), le taux de suicide a augmenté d'au moins 5%, alors qu'il diminuait partout avant la crise. La hausse est de 8% en Grande-Bretagne, de 13% en Irlande...

En Grèce, une étude sur la période 2008-2011 note une hausse de 40% des suicides. L'Institut de veille sanitaire (INVS) comparait, en décembre 2011, les tentatives de suicide entre 2005 et 2010, et observait une « tendance à la hausse des tentatives de suicide au cours des douze derniers mois » : 0,5% des interrogés déclaraient en avoir fait une, contre 0,3% auparavant.

Parmi les premiers facteurs de risque soulignés : le chômage. SOS amitié reçoit chaque année 11 000 appels liés au suicide. Depuis deux ou trois mois, l'évocation des problèmes liés au travail est de plus en plus fréquente. « Nous avons l'impression d'entrer dans le cœur de la crise. La situation se durcit pour nos appelants, ils sont en souffrance psychique. »

Technologia, cabinet de prévention des risques psychosociaux, a traité 73 crises suicidaires en entreprise ces cinq dernières années. « Depuis 2007, nous constatons une hausse des crises suicidaires », alerte son directeur, Jean-Claude Delgènes, qui remarque une « accélération depuis septembre ». « C'est comme si l'eau montait, et qu'on ne la voyait pas monter. (...) » La quarantaine de personnes qui travaille pour mon cabinet est assaillie d'exemples. Les avocats nous rapportent des drames liés au surendettement. Les syndicats nous racontent ce dont personne ne parle, ces suicides qui interviennent quelques mois après les plans sociaux, comme chez Moulinex ou Cellatex...»

Si le travail demeure globalement protecteur vis-à-vis de la tentation suicidaire (les chômeurs en précarité se suicident deux fois plus que les actifs employés), « certaines organisations du travail engendrent des stress chroniques, qui peuvent conduire à des dépressions sévères, donc à des possibilités de passages à l'acte ».

C'est, selon lui, le cas dans le secteur sanitaire et social, aux avant-postes de la crise, où l'on demande toujours plus à des salariés disposant de moins de moyens. »

Pascale Krémer / encadré, *Le Monde* / mercredi 2 février 2012

**

SOURCES

{ Actualités Sociales Hebdomadaires ASH – 7 février 2011
web : www.ash.tm.fr/actualites/ }

{ *Le Monde* / mercredi 2 février 2012
« La hausse des suicides liés à la crise, une réalité ignorée »
Pascale Krémer }

{ INVS - BEH n° 47-48 - 13 décembre 2011
Suicide et tentatives de suicide : état des lieux en France / <http://www.invs.sante.fr/fr> }

**